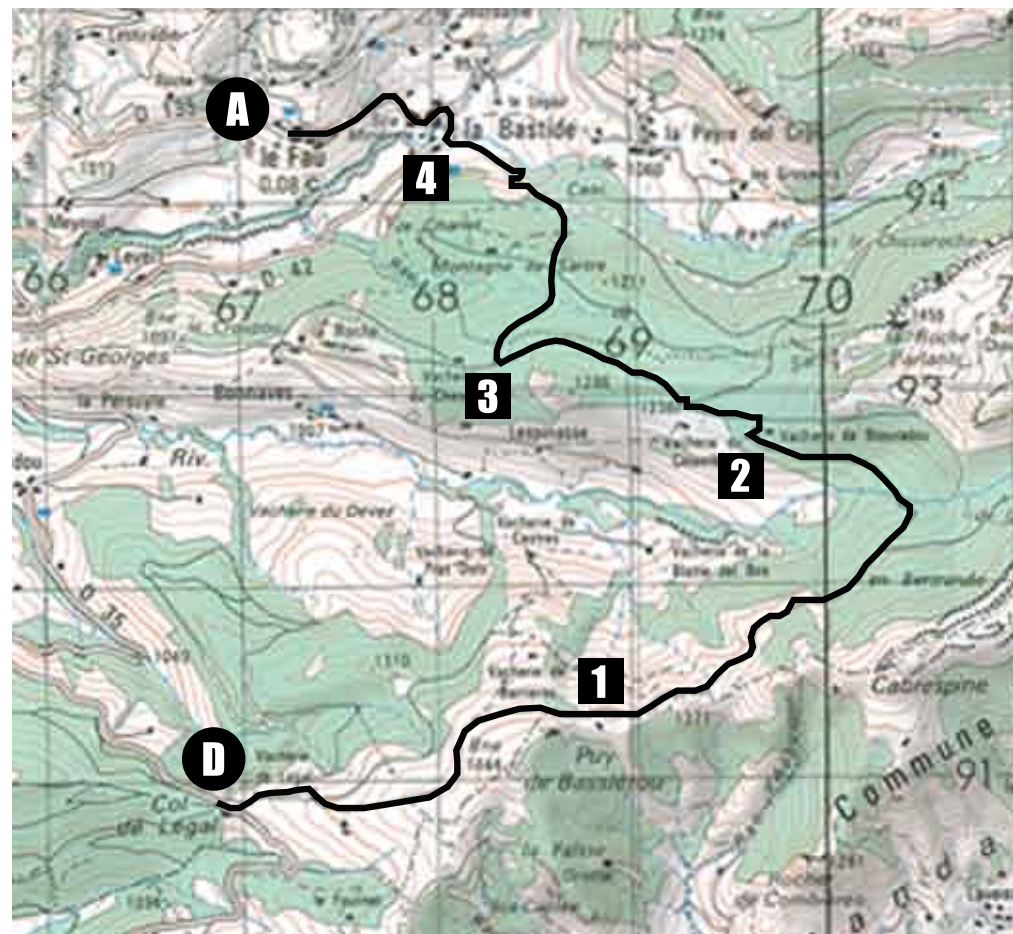




Col de Légal – au Fau

- D** Se garer sur le parking de l'Auberge. Emprunter le sentier qui monte à la vacherie de Legal. Poursuivre la montée à droite en direction du Puy Bassierou. Le contourner par la gauche sur un léger replat. Passer sous le buron et continuer sur 500 mètres avant de bifurquer sur la gauche.
- 1** Suivre la piste et entrer dans le bois. Au croisement, prendre à gauche pour rejoindre la Bertrande. Franchir la rivière et continuer dans le bois sur la gauche.
- 2** A la croisée des pistes, prendre deux fois à gauche puis à droite.
- 3** Poursuivre dans le bois. Franchir le ruisseau et redescendre en suivant plusieurs sentiers (bien suivre le balisage). Rejoindre le large chemin empierré qui descend jusqu'à la Bastide.
- 4** Dans le village, franchir le pont et tourner à gauche. Suivre la route jusqu'au Fau.





Un peu d'histoire...

Le patrimoine bâti agricole

Le Pays de Salers est traditionnellement un pays d'élevage. Cette économie se reflète dans les paysages, ponctués d'un patrimoine agricole composé de bâtiments d'exploitation à l'architecture typique et remarquable. Au milieu du 20^{ème} siècle, l'évolution de l'agriculture a entraîné l'abandon progressif de ce bâti ancien, peu fonctionnel, au profit de bâtiments d'exploitation plus modernes.

Porteurs d'un passé, d'un savoir-faire et d'une identité ancrés dans un territoire, les granges-étables et les burons sont les témoignages d'une intense vie économique et constituent en cela un véritable patrimoine à sauvegarder.

Bâtiment polyvalent d'élevage et de stockage, la grange-étable est une construction massive typique des zones montagneuses pouvant atteindre plusieurs dizaines de mètres de longueur. Couverte d'une lourde toiture en lauze à deux pentes symétriques, elle abrite deux niveaux très vastes. Au rez-de-chaussée, l'étable accueille les troupeaux alors que l'étage, appelé fenil, sert à stocker les fourrages. La porte charretière, percée sur la façade principale, est souvent surmontée d'un linteau portant la date de construction de l'édifice.

Le buron est un habitat temporaire d'altitude, utilisé pendant les cinq mois de l'estive pour loger les buronniers et fabriquer le fromage. Sans confort, ce petit bâtiment rectangulaire aux murs épais et couvert de lauze ne comporte qu'une seule pièce précédant la cave à fromage voutée et semi-enterrée. A l'étage, le bédélat accueillait les veaux pour la nuit et la provision de fourrage. Aujourd'hui, sans réelle fonction économique, les burons sont abandonnés et tendent à disparaître.

La végétation de moyenne montagne

Zoom sur...

La végétation de moyenne montagne

Le Pays de Salers est principalement situé en zone de moyenne montagne (800 – 1400 m d'altitude). En raison de sa position géographique et de son relief, le climat est logiquement de type montagnard, c'est-à-dire qu'il est très dépendant de l'altitude : la pluviosité augmente et les températures diminuent avec l'altitude. Les expositions apportent aussi leur lot de nuances : conditions plus froides et humides en exposition nord, plus chaudes et sèches au sud.

De la combinaison de ces facteurs naît la diversité de la végétation locale qui diffère selon les différents étages reconnus. L'étage montagnard qui caractérise notre territoire propose des conditions favorables au développement de la forêt. La forêt montagnarde est le domaine du hêtre et du sapin. De manière générale, les

hêtraies succèdent aux chênaies quand l'altitude augmente. Quant aux sapinières, elles occupent plutôt les pentes tournées au nord et humides. Les sous-bois sont également riches en espèces.

Au-delà de 1200 m d'altitude, les pelouses se substituent au manteau forestier. La forêt disparaît au profit des pâturages d'altitude, entretenus par les troupeaux. La lande montagnarde prend alors place sur les fortes pentes et les crêtes. Ces milieux ouverts, aux sols volcaniques riches en acides phosphoriques, potasse et magnésie, favorisent le développement d'une flore abondante : réglisse, gentiane jaune, anémone, saxifrage, arnica ou myrtille... Cette diversité de plantes odoriférantes, ingérées par les vaches en estive, donne au lait et au fromage son goût aux arômes si subtils de beurre et de noisette.



La réglisse